

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 71-554/SG/CD (rendue exécutoire par arrêté n° 71-554 SG..CD du 14 avril 1971).

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Numéro JO
n° 8 du 26/04/1971

Date de publication
14 avril 1971

Date du numéro
26 avril 1971

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 167/7° L du 3 avril 1971 de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas accordant à Mmes Ouloufa, Roukaya et Zam-Zam Othman Saïd la concession provisoire d'une parcelle de terrain sise à Djibouti, quartier 1, titre foncier n° 982.